

# MESURES PRISES PAR TRANSPORTS CANADA

en vue de la remise en service du Boeing 737 MAX au Canada



**2018**

**NOVEMBRE**  
À la suite de l'accident d'un vol du transporteur Lion Air, Transports Canada a examiné et adopté la consigne de navigabilité de la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis; le Canada est alors le seul pays à exiger que de nouvelles procédures et une formation supplémentaire des équipages soient mises en place par les transporteurs aériens canadiens exploitant le Boeing 737 MAX

**2019**

**13 MARS**  
Interdiction de vol du Boeing 737 MAX au Canada

**MARS**  
Participation aux discussions sur le système MCAS (système d'augmentation des caractéristiques de manœuvre) proposé par Boeing et sur l'évaluation de la charge de travail des pilotes au moyen d'un simulateur technique

**JUIN**  
Communication à la FAA américaine des principaux sujets de préoccupation concernant la remise en service du Boeing 737 MAX, qui ont été adoptés par la suite par d'autres autorités de validation de l'équipe de gestion de la certification

**JUILLET**  
Tenue de discussions avec Boeing et la FAA sur les améliorations proposées aux procédures d'urgence des équipages de conduite en cas d'accident

**JUILLET**  
Réalisation d'évaluations sur simulateur des modifications, propres au Canada, proposées aux procédures d'urgence des équipages de conduite en cas d'accident

**DE JUIN À OCTOBRE 2019**  
Participation à l'examen technique des autorités canado-américaines de la certification du système de commandes de vol du Boeing 737 MAX

**D'OCTOBRE 2019 À AOÛT 2020**  
Travaux de validation de l'appareil parallèlement aux travaux de certification de la FAA. Cela consistait à examiner et à évaluer une quantité importante de données techniques et les résultats des vols de certification de la FAA qui ont eu lieu à la fin juin 2020

**2020**

**AOÛT**  
Réalisation d'activités d'essai en vol du Boeing 737 MAX modifié et d'évaluations en vol sur le simulateur des installations de Boeing

**AOÛT**  
Réalisation d'essais en vol dans l'espace aérien américain en utilisant l'aéronef d'essai Boeing 737 MAX

**SEPTEMBRE**  
Participation au Comité d'évaluation opérationnelle mixte

**NOVEMBRE**  
Reconnaissance de la consigne de navigabilité de la FAA qui impose des modifications au Boeing 737 MAX et à sa remise en service dans l'espace aérien américain

**DÉCEMBRE**  
Validation des modifications apportées par les États-Unis à la conception du Boeing 737 MAX

**DÉCEMBRE**  
Information donnée aux familles des victimes, aux exploitants aériens, aux équipages de conduite et aux syndicats d'agents de bord au sujet des prochaines étapes

**2021**

**JANVIER**  
Annonce d'une consigne de navigabilité canadienne exigeant des modifications de conception. Révision des avis aux aviateurs aériens (NOTAM) pour maintenir la restriction des vols commerciaux. Les vols d'entraînement sur le Boeing 737 MAX sont permis

**JANVIER**  
Émission d'un arrêté décrivant la formation requise pour les équipages aériens canadiens

**JANVIER**  
Levée du NOTAM sur les restrictions de vol commercial dans l'espace aérien canadien, et annonce du retour en service commercial du Boeing 737 MAX au Canada